

conciliateur de paix et pour le réconforter. Cependant, prendre occasion de ce fait qui eût été moins remarqué sans une prévention malveillante, pour lancer sur la tête de l'oint du Seigneur un torrent d'injures, et abreuver de mille outrages un membre du Sacré-Collège, attaché à Nous-même et à ce Siège apostolique par des liens particuliers, est la preuve d'une conspiration manifeste et sectaire qui Nous outrage Nous-même et Nous contriste, et ne peut manquer d'exciter l'indignation dans toute âme honnête et chrétienne.

Nous sommes persuadé que ce n'est point tant contre la personne du Cardinal qui, en toute circonstance a donné le noble exemple de la charité pastorale, que se déchainent toutes les colères, mais bien plutôt contre le principe qu'il représente, c'est-à-dire celui de gouverner sur le trône de saint Ambroise et de saint Charles, intimement uni à ce siège apostolique, le troupeau qui lui est confié.

D'ailleurs, nous ne comprendrions pas à quel résultat pourrait bien atteindre la révolte contre l'autorité d'un évêque, quand on est témoin de l'excessive violence dirigée contre l'autorité sociale.

Si un tel déchainement des passions, fruit de la domination sectaire, ne peut être pour Nous l'occasion de vives récriminations, Nous trouvons une grande consolation à l'expression des témoignages de dévouement et d'estime qui Nous ont été spontanément offerts en réparation des outrages reçus par le Chapitre métropolitain et son clergé dévoué au soin des âmes dans la ville et dans ses environs.

Nous aimons à espérer encore que les laïques catholiques milanais dont Nous avons souvent loué l'énergie, la constance dans les desseins et l'attachement à l'Eglise, ne se laisseront pas décourager et se tiendront plus unis que jamais à leur dévoué et affectueux pasteur, qu'ils persévéreront dans leurs principes religieux sur lesquels reposent principalement le salut de la patrie elle-même.

Nous avons été consolé naguère par la splendide démonstration de foi et de piété donnée par les Milanais à l'occasion du 15e centenaire de leur très saint Protecteur. Il Nous est agréable de leur renouveler et aussi à leur Pasteur les marques de notre spéciale bienveillance.

Et c'est pourquoi Nous accordons avec toute l'effusion de Notre Paternelle affection, à vous Seigneur Cardinal, au clergé et au peuple confié à ses soins de pasteur la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 22 mai 1898.

LÉON PP. XIII.